Point de passage : JUIN 1940 EN FRANCE : CONTINUER OU ARRÊTER LA GUERRE - PAGES 104-105

1. Montrez la rapidité de la défaite de 1940.

La rapidité de la défaite apparaît sur la carte : la bataille commence le 10 mai, Paris est atteint le 14 juin, Lyon le 20 juin : un tiers du territoire est occupé au 17 juin, la Loire est atteinte. Evacuation franco-britannique depuis Dunkerque qui suggère la rapidité de l'encerclement des troupes françaises et anglaises, obligées de quitter le territoire dans le cadre de l'opération Dynamo (24 mai-3 juin 1940).

2. Identifiez les différents éléments qui signalent le caractère écrasant de la défaite.

Le document 2 montre l'exode des populations, une colonne ininterrompue de civils sur les routes, avec des moyens de transport hétéroclites. Il souligne le caractère composite – en termes d'âge, de sexe, de catégorie sociale – des populations qui fuient, qualifiées de « réfugiées » par le maréchal Pétain. La question du retour ne se pose pas avant le 17 juin et plus encore après le 22 juin et la signature de l'armistice.

Le document 4 suggère l'importance numérique des soldats faits prisonniers (plus de 1,8 million), conduits dans des camps de prisonniers dans le nord de la France, puis en Allemagne. Au regard de leur nombre, la présence d'un seul soldat allemand, en tenue militaire col ouvert mais impeccable, avec casque et fusil à l'épaule, signale l'importance de la défaite. Prise par un photographe allemand, cette photographie porte le message d'une armée française en haillons, désordonnée, qui fait appel aux troupes coloniales.

La carte (doc. 1) montre la défaite par la rapidité de l'invasion du territoire – une invasion de plus en plus rapide si l'on considère la progression des troupes allemandes entre le 17 et le 22 juin 1940. Surtout, elle montre les sièges successifs du gouvernement, qui fait le choix de quitter Paris le 10 juin, la ville étant alors déclarée ville ouverte.

3. Quels arguments sont mis en avant par Pétain pour justifier son choix?

Le choix effectué par le maréchal Pétain est exprimé au milieu du discours :

• « c'est le coeur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat »,

suivi de l'annonce de l'ouverture de pourparlers avec l'Allemagne. Les arguments en faveur de ce choix ne sont pas réellement mis en avant, la décision étant posée comme incontournable :

« Il faut »

Les raisons qui expliquent la décision prise apparaissent dans le tableau qui est dressé de la situation :

- « un ennemi supérieur en nombre et en armes » contre lequel l'armée
- « lutte avec un héroïsme » et une
- « magnifique résistance »,

donc un héroïsme qui ne peut rien dans un rapport de force inégal. Par ailleurs, en évoquant, en qualité de militaire qui a commandé les anciens combattants, une négociation

« entre soldats [...] et dans l'honneur »,

Pétain fait de sa personne la garantie d'une négociation bien menée. Il indique d'ailleurs faire à la France :

• « le don de [sa] personne ».

4. Comparez les visions de la défaite et du conflit portées par le maréchal Pétain et le général de Gaulle. Dans le propos de Pétain, la défaite est liée à un déséquilibre des forces en présence :

« un ennemi supérieur en nombre et en armes »

Le général de Gaulle partage l'idée du déséquilibre :

- « nous avons été, nous sommes submergés [...] » mais la comparaison s'arrête là. En effet, de Gaulle souligne la différence entre les stratégies allemandes et françaises. La référence aux chars et aux avions renvoie à la « guerre-éclair » et aux insuffisances dans ce domaine côté français (de Gaulle s'illustre dans les années 1930 par son plaidoyer en faveur des blindés, auquel il fait un renvoi implicite en évoquant le fait qu'il :
- « parle en connaissance de cause ». Surtout, de Gaulle souligne l'impréparation des chefs militaires, leur « surprise » face à la tactique allemande. C'est le haut commandement et sa stratégie défensive qui sont ouvertement visés par son discours.

Pour Pétain, la défaite est là : il évoque le

- « malheur » qui frappe la France, et donc sa sortie du conflit (l'armée a
- « rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés »).

Pour de Gaulle, à l'inverse, la défaite des armées,

« alléguée » par le gouvernement, n'est pas définitive. Le conflit continue en se redéployant sur

d'autres territoires (l'Empire français), en prenant appui sur d'autres puissances (les États-Unis). De Gaulle, de manière visionnaire ici, pose le conflit à l'échelle mondiale.

- 5. Afin de répondre à la problématique, rédigez un court texte argumenté montrant que la défaite de 1940 entraîne un choix celui de l'armistice contesté et lourd de conséquences.
- I. La défaite place la France face à une alternative : continuer ou arrêter la guerre
- II. Le choix de l'armistice, contesté, est lourd de conséquences.

Point de passage: DE GAULLE ET LA FRANCE LIBRE-PAGES 110-111

1. Relevez les arguments avancés par le représentant du général de Gaulle pour rallier les Français de l'AEF, Afrique équatoriale française :

Le représentant mène une démonstration :

- Une victoire de l'Axe signifiera une perte de l'Empire pour la France ;
- Il faut donc défendre l'Empire, « le territoire dont vous avez la garde », seul moyen de lutter pour l'indépendance de la France (« contribuer à restaurer l'indépendance de votre pays »);
- L'indiscipline est donc le seul moyen d'être fidèle à la devise « Honneur et Patrie » (devise de l'Armée de terre). Le gouvernement de Vichy, non mentionné dans cet extrait, est posé dans le préambule du texte comme « esclave de l'ennemi ». Dans le premier point relevé dans l'extrait, la soumission de Vichy à l'Allemagne est donc implicite.

2. Décrivez la scène et identifiez les symboles et allégories présents lors de cette séance.

La photographie est prise de manière à faire converger le regard vers le général de Gaulle et, dans son prolongement, vers Marianne. Au pied du buste de Marianne se trouve le sigle RF de la République française et la Croix de Lorraine (emblème de la France libre, s'oppose à la croix gammée nazie) la référence à la République étant rehaussée par le drapeau tricolore qui occupe tout l'arrière-plan.

La scène met en présence deux mondes qui se font face. D'abord celui de la France libre – désormais France combattante, qui s'est dotée d'un organe politique, le CFLN, Comité français de libération nationale, incarnée par son chef, de Gaulle, et par les FFL, Forces françaises libres, hommes et femmes des différentes armes qui l'entou rent. Face à eux, les membres appelés à siéger dans l'Assemblée, qui incarnent la marche vers le rétablissement de la République et de la démocratie.

3. Quelles valeurs et idées politiques la France libre défend-elle?

Selon la déclaration aux mouvements de Résistance, la France libre défend clairement l'indépendance nationale : « restauration de la complète intégrité du territoire » – représentée dans le document 4 par le drapeau tricolore. Cet objectif d'abord militaire se conjugue à un objectif politique tout aussi clairement affirmé : la restauration de la « souveraineté complète de la nation sur elle-même », soit le rétablissement de la République et donc de l'exercice des libertés.

La déclaration propose une vision large de la démocratie, ouverte aux femmes : « tous les hommes et toutes les femmes de chez nous [...] » et à la dimension sociale affirmée : évocation de la Sécurité sociale, de la nécessaire « dignité dans son travail » et de « chances égales à celles de tous les autres ».

4. Expliquez les formes que prend l'engagement au sein de la France libre.

L'engagement au sein de la France libre prend d'abord la voie militaire : les troupes coloniales, qui forment l'essentiel des FFL, sont mises à l'honneur en 1945 ; Tereska Torrès évoque la « grande armée bien équipée » constituée par la fusion des FFL et de l'Armée d'Afrique

C'est un engagement marginal en 1940, celui des « pêcheurs de Bretagne » (évocation des marins de l'île de Sein) ou des volontaires féminines dont fait partie Tereska Torrès. Cet engagement est aussi un choix politique puisqu'il suppose de rompre avec le gouvernement officiel, donc d'être considéré comme « traître » et d'être déchu de sa nationalité (« les dénationalisés »). C'est le fait de pionniers qui cessent, pour un temps, d'être des « gens normaux ».